

23825

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LOM ET DJEREM

COMMUNAUTE URBAINE DE BERTOUA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work-Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

BERTOUA CITY COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°~~10~~/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2022 du 10 MAI 2022
 Pour l'exécution des travaux de réhabilitation des dégradations de la voirie Urbaines.

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Ville de Bertoua (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert relative à l'exécution des travaux de traitement des nids de poule sur certaines artères de la ville de Bertoua suivant l'allotissement du tableau ci-après :

N° lot	Département	Arrondissement	Montant prévisionnel TTC (en FCFA)	Délais d'exécution des travaux
Lot Unique	LOM ET DJEREM	Bertoua 1 ^{er} & 2 ^{ème}	20 000 000 (Quatre-vingt-dix- millions de francs)	Trois (03) mois

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Travaux préparatoires ;
- Déblais localisés ;
- Remblais compactés ;
- Dallage en béton (250kg/m³);
- Utilisation du produit stabilisant ;
- Nettoyage du site.

3. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

4. FINANCEMENT

Les travaux seront financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Bertoua 2022.

5. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent avis, à la Communauté Urbaine de Bertoua auprès du Service des marchés publics du Maître d'Ouvrage (SIGAMP).

6. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Services des Marchés Publics (SIGAMP) de la Communauté Urbaine de Bertoua dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Communauté Urbaine, sur

présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Mairie de la Ville de Bertoua et représentant les frais d'achat du dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, Fax, téléphone.....).

7. DEPOT DES OFFRES

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir ou être déposées contre récépissé au Service des Marchés Publics (SIGAMP) de la Communauté Urbaine de, au plus tard le **08 JUIN 2022** à **10**..... Heures précises, heure locale, portant les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° **10** /AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2022 du **10 MAI 2022**
Pour l'exécution des travaux de réhabilitation des dégradations de la voirie Urbaines.
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

8. RECEVABILITE DES OFFRES

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres. Le montant de la caution est fixé à **400 000** (quatre cent mille) Francs CFA. Cette caution de soumission sera délivrée par une banque de premier ordre et les assurances, agréée par le Ministre chargé des Finances et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de la validité des Offres.

9. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des réunions de la commission sise à l'immeuble abritant les services de la recette municipale. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **08 JUIN 2022** à **11**..... heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de la Ville de Bertoua.

La Commission Interne de Passation des Marchés procèdera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois maximum**.

11. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

11.1 Critères éliminatoires :

- Les critères éliminatoires sont les suivants :
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à (30) « OUI » sur 39 ;
- Offre financière incomplète ;
- Non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures ;
- Omission dans le BPU d'un prix unitaire quantifié

11.2 **Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire)**

Le personnel d'encadrement de l'entreprise ;

- Le matériel de chantier à mobiliser ;
- Les références de l'entreprise dans les domaines similaires ;
- Attestation d'une solvabilité financière au moins égale à 10 000 000F CFA
- La visite des lieux ;
- Le planning d'exécution des travaux
- Qualification du personnel.

12. **NOMBRE MAXIMUM DE LOTS**

Lot unique

13. **DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès de la Direction de l'Entretien des Infrastructures et des Equipements, tel : 697 91 46 89 / 696 79 51 81

Bertoua, le 10 MAI 2022

Le Maire de la Ville
(Maître d'Ouvrage),



Lambélé Jean-Marie Sodea

AMPLIATIONS :

- MINMAP ;
- ARMP/EST ;
- CIPM/MVB ;
- AFFICHAGE ;
- PRESSE/SOPECAM ;
- CHRONO/ARCHIVES.